

# Le Bellovissien

Bulletin municipal de Bellou-le-Trichard  
N° 27 Décembre 2019

## Le mot du Maire

À l'aube de la nouvelle année qui marquera la fin de ce mandat, je voulais vous dire au nom du Conseil Municipal, que nous avons été heureux d'avoir servi notre commune sans parti pris, mais avec une attention particulière pour les familles connaissant des difficultés.

De ses différences, l'équipe municipale en a fait une force collective pour mener à bien des projets tournés vers l'intérêt général. Notamment la réfection d'une grande partie des chemins, la toiture, la rénovation et l'isolation de la salle des fêtes, l'accès aux logements de la mairie qui était en très mauvais état, la mairie désormais accessible aux personnes à mobilité réduite, sans oublier le cimetière qui ne serait pas ce qu'il est devenu sans l'aide des bénévoles.

D'autre part, nous venons de faire l'acquisition de la maison Luffray, et en début d'année prochaine nous avons opté pour l'amélioration de l'éclairage public par des LED. Les conditions climatiques n'ont pas permis la réfection des trottoirs du bourg programmée en 2019. Ce chantier est donc reporté pour le début 2020.

Ce mandat correspond aussi au départ à la retraite de Liliane notre secrétaire de mairie et de Gérard notre employé communal. Depuis, Claude se charge de l'entretien du village à raison de deux jours par semaine, et Ange-Line qui assure le secrétariat de la mairie, fait preuve d'écoute et de grande disponibilité auprès des habitants de notre commune, comme elle apporte un appui essentiel aux personnes souvent désœuvrées par une administration informatisée.

Si nous gardons en mémoire la chance que nous avons eu de pouvoir coorganiser avec la commune de Pouvrai, ce grand moment festif qu'a été le comice en 2017, nous n'oublions pas non plus les moments de tristesse qui ont accompagné les familles de celles et ceux qui nous ont quitté. Pour un élu, je ne cache pas que ces moments sont aussi forts difficiles.

J'espère donc que cette nouvelle année sera pleine de joie, de réussite, de chaleur pour vous, vos proches et pour notre commune.

Jean Pierre DESHAYES

Mairie de Bellou-le-Trichard

02 33 83 22 34

*Permanences :*

Le mardi de 17h à 19h

Le jeudi de 14h à 16h

[WWW.bellouletrichard.com](http://WWW.bellouletrichard.com)

# Les dates à retenir



**Les rendez-vous des associations ont lieu à la salle des fêtes**

## Comité des fêtes

### **Dimanche 19 janvier**

**14h** - Assemblée générale ouverte à toutes et tous

**15h30** - Galette des rois proposée à toutes et tous

## Amicale des Aînés Ruraux



### **Jeudi 9 janvier à 10h**

Assemblée générale suivie par le renouvellement ou l'inscription au Club, puis d'un repas pour les adhérents.

**Dimanche 23 février** à partir de 11h30, repas dansant avec choucroute animé par Michel Guittard. Ouvert à toutes et à tous.

**Dimanche 26 avril** à partir de 11h30, repas dansant avec couscous animé par Michel Guittard. Ouverte à toutes et à tous.

**Dimanche 11 octobre** à partir de 11h30, repas dansant avec paella animé par Michel Guittard. Ouvert à toutes et à tous.

Pour toutes les réservations et inscriptions de l'Amicale:  
02 33 25 40 61 ou 02 33 73 01 16 ou 02 33 25 98 04



## Les élections municipales se dérouleront

**Dimanche 15 mars 2020** pour le premier tour.

**Dimanche 22 mars 2020** pour le second tour.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales pour participer à ce scrutin devront être déposées au plus tard le vendredi 7 février 2020.



## Vacances d'hiver

Du samedi 15 février au lundi 2 mars 2020

## Vacances de printemps

Du samedi 11 avril au lundi 27 avril 2020

## Pont de l'Ascension

Du mercredi 20 mai au lundi 25 mai 2020

## Vacances d'été

Samedi 4 juillet 2020

## Acquisition d'un bien immobilier



En vue d'élargir son offre locative, la mairie a saisi l'opportunité d'acquérir pour un montant de 25 000 € hors frais de notaire, la maison située 9 rue de l'École.

Via un emprunt de 15 000 €, des travaux de réhabilitation ont été programmés dont certains se sont avérés prioritaires afin d'améliorer les conditions d'habitation.

A cet effet, le devis de 11 017 € de l'entreprise LECHÊNE a été retenu.

## Réfection de la mairie



Après la restauration de la cage d'escalier, de la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite, et de la restauration intérieure de la mairie, la rénovation de la façade a été réalisée.

Quatre entreprises ayant été sollicitées afin d'obtenir des devis, deux ont répondu. L'entreprise la mieux-disante LECHÊNE-GIRARD a été retenue pour un montant de 10 180 €

## L'Éclairage public passe aux LED



Une convention signée avec le Territoire Énergie de l'Orne (TE61), permet à la mairie de bénéficier d'une subvention de 45 % pour des travaux de renouvellement et de 20% pour les travaux d'extension (hors maîtrise d'œuvre).

Déduction faite de la participation du TE61, le montant des travaux de renouvellement de l'éclairage public s'élève donc à 17 012 € et celui concernant l'extension de l'éclairage public sur le secteur «Le champ Houx»/ abris bus, s'élève à 3 807 €.

Les nouvelles lanternes auront quasiment la même forme que celles qui sont installées aujourd'hui.

## Nouveau chantier à la salle des fêtes



Dans la continuité des travaux d'isolation et de rénovation réalisés dans la salle des fêtes, le hall d'entrée comme la cuisine se sont eux aussi, conformés aux économies d'énergie.

Tous les luminaires de ces lieux sont désormais équipés de LED.

Avec un plafond rabaissé pour éviter les pertes de chauffage, le hall est devenu plus accueillant.

Ont été retenus pour la réalisation des travaux :

- Électricité et éclairage, entreprise Gimonet pour un montant de 3 408 € HT
- Isolation et plafond, entreprise Antony Guilherme pour un montant de 5 455 € HT
- Peinture, entreprise Dubuisson-Lechêne pour un montant de 4 132 € HT

## Aménagements paysagers



Aux abords du cimetière, les containers ne représentent pas l'idéal paysager.

Une végétalisation arbustive s'est donc implantée côté mur et entre les poteaux face à la rue.

Dans le jardin du souvenir toujours à améliorer, les insectes pollinisateurs ont butiné au fil de la belle saison.

D'autres projets étant en cours, les amateurs de jardinage sont les bienvenus !



## Avec les représentants :

- du SIAEP Perche Sud,
- de l'Agence Régional de Santé,
- du Syndicat Départemental de l'Eau,
- de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne,
- de la Direction Départementale des Territoires de l'Orne -Service Eau et Biodiversité,
- du Conseil Départemental de l'Orne, de la CDC des Collines du Perche Normand.

Une réunion s'est tenue fin mai en mairie de Bellou-le-Trichard pour faire le point sur la mise en conformité de l'assainissement du bourg.

## Au regard :

- De l'acceptabilité du coût par les usagers d'une mise en place d'un assainissement collectif (coût très important compte tenu des caractéristiques du bourg et des aides envisageables),
- Des conclusions des études effectuées précédemment sur l'assainissement du bourg,
- Des contraintes liées à l'arrêté préfectoral définissant les périmètres de protection du captage de «la Joustière» (pas de création de stations d'épuration destinées au traitement des eaux usées de l'assainissement collectif),
- De la charge financière importante à supporter par la commune en cas de réalisation d'un assainissement collectif,
- Des contraintes techniques, environnementales, administratives et réglementaires de la mise en place d'un assainissement collectif,

La conclusion de cette réunion s'est avérée en faveur d'une révision du zonage d'assainissement pour généraliser l'assainissement non collectif. En prévision d'une enquête publique, cette révision du zonage nécessite la réalisation d'une étude support pour justifier de la faisabilité de l'**assainissement non collectif sur tout le territoire de la commune**. Les démarches sont en cours.



## Nouveaux horizons pour Gérard Guillemain



La municipalité de Bellou et le syndicat d'eau ont fait pot commun pour marquer d'une manière festive et chaleureuse, le départ à la retraite de Gérard Guillemain.

Enfant du Pays, Gérard Guillemain a exercé plusieurs métiers et activités avant d'être embauché en 1994 par Michel Chobert.

En tant que fontainier, Gérard a assuré pendant 25 ans le maintien du réseau d'eau et la javellisation à la station de pompage. Un réseau qu'il connaissait bien pour avoir suivi toutes les étapes qui ont mené à la construction du château d'eau et du forage de la Joustière.

Lors de son départ pour une vie nouvelle, Pierre Ménager président du Syndicat d'Eau Perche Sud et Jean Pierre Deshayes maire de Bellou, ont souhaité sa retraite « *sereine auprès de tes trois enfants dont tu t'es toujours occupé. Nous te souhaitons de bien profiter de tout ce temps libre qu'il te reste à remplir* ».

## Tour de France : 1er prix national pour la fresque ornaise

Sur le thème imposé de « La main tendue », l'édition 2018 du concours national organisé par le Tour de France et un syndicat agricole, a été remportée par les agriculteurs de notre canton.



## Petit clin d'œil !



Au Theil, la décoration du comice cantonal s'est inspirée de celle réalisée pour le comice de Bellou/Pouvrai

## Dans le cadre d'octobre rose, Elles ont marché, couru...



Au départ de Bellou, un petit groupe de 15 femmes a fait partie des 4 464 participantes aux "Elles de l'Orne" à Alençon.

Certaines fidèles à ce rendez-vous d'octobre rose, ont entraîné les nouvelles arrivantes dans une marche ou une course sans compétition de 4,5 km et dans un cadre verdoyant, "pour sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein".

# Arbre de Noël

Offerts aux enfants de moins de 13 ans, 33 cadeaux ont été distribués par le Père Noël missionné par la commune.

Et cette année 2019, grâce à une vente de linge de maison offert par un généreux donateur et gérée par le comité des fêtes, enfants, parents et grands parents ont apprécié un spectacle de magie bien sympathique. Chocolat chaud et autres boissons ont conclu ce bel après-midi chaleureux et convivial.



# Banquet de la commune



Offert par la Mairie aux personnes qui ont atteint ou dépassé les soixante printemps, le banquet a rassemblé pas moins de 60 convives autour de tables fleuries. Les participants ont également apprécié le service réalisé par les jeunes bénévoles.



# Amicale des Aînés ruraux

Président de l'Amicale des aînés ruraux pendant dix ans, Louis Minardi a souhaité passer le relais.

Jean-Louis Pigeon lui succède et rappelle que l'association a pour but « de créer, de développer, et d'animer les rencontres et les liens d'amitié entre les retraités ».



# Amicale des Aînés ruraux



L'Amicale qui accueille à la salle des fêtes ses adhérents et les personnes de plus de 50 ans retraitées ou non et leurs conjoints, propose un rendez-vous mensuel tous les premiers jeudis du mois, sauf pendant les vacances de juillet et août. Ces après-midi se déroulent dans une ambiance conviviale, autour des jeux de cartes, Scrabble, Triomino, autres jeux ou petites marches, généralement entrecoupés d'une pause goûter.



# Le Comité des fêtes



# Comité des fêtes



Une galette qui régale, un concours de boules bien orchestré, de la bonne humeur lors de la marche printanière à la chasse aux déchets, un cortège de petits monstres bien accueillis par les habitants du bourg lors du défilé d'Halloween, et couscous oblige, la soirée a été "royale" pour tous les convives...

**Co-présidé par Karine Maubert et Blandine Taffory, le comité des fêtes propose chaque année des festivités ouvertes à toutes et tous.**



# Patrimoine de Bellou le Trichard



Photo prise aux Arpents des Alleux.

Elle serait sans doute située à l'époque des parents de Bernard Bothéreau.

Qui pourrait être le ou la photographe ?

Dans l'incertitude, tout renseignement complémentaire serait le bienvenu.

Au dos de cette carte postale est écrit « *Souvenir affectueux de la famille Laisné. Bellou-le-Trichard le 19/8/1909* »

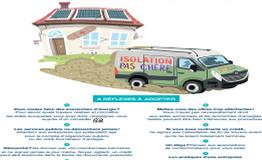
Là encore, toute information Complémentaire serait la bienvenue



Merci à  
Jacques Plat  
pour  
les  
photos

# Faire ses travaux sans tomber dans le panneau

RENOUVEAU ENERGETIQUE  
FAIRE SES TRAVAUX,  
SANS TOMBER DANS LE PANNEAU



## 8 RÉFLEXES À ADOPTER

1

### Vous voulez faire des économies d'énergie ?

Pour savoir quels travaux réaliser et connaître les aides auxquelles vous avez droit, renseignez-vous auprès d'un conseiller FAIRE

2

### Les services publics ne démarchent jamais !

Attention aux entreprises qui prétendent agir pour le compte d'organismes publics ou de votre fournisseur d'énergie.

3

**Démarché ?** Ne donnez pas vos coordonnées bancaires et ne signez jamais le jour même. Soyez vigilant, un crédit peut être dissimulé dans la liasse de documents présentés.

4

**Ne vous précipitez pas :** Demandez un devis et comparez avec d'autres offres.

5

### Méfiez-vous des offres trop alléchantes !

Vous n'avez pas nécessairement droit aux aides annoncées et les économies d'énergies réelles peuvent être bien inférieures aux promesses.

6

**Si vous avez contracté un crédit,** ne signez pas l'attestation de fin de travaux avant qu'ils ne soient totalement terminés.

7

**Un litige ?** Pensez aux associations de consommateurs pour vous aider.

8

### Les pratiques d'une entreprise vous semblent frauduleuses ?

Contactez la DGCCRF.



Renseignez-vous auprès d'un conseiller FAIRE au 0 808 800 700 ou sur [www.FAIRE.fr](http://www.FAIRE.fr)

# Aides financières pour lutter contre le frelon asiatique



Signalez les nids sur [www.frelonasiatique.fr](http://www.frelonasiatique.fr) ou par téléphone au

Faite votre déclaration de préférence sur [www.frelonasiatique61.fr](http://www.frelonasiatique61.fr) pour une prise en charge par :

- le département de l'Orne participera à hauteur de 33 % à la destruction du nid de frelons
- L'aide est plafonnée à 50 €

la commune de Bellou-le-Trichard participera à hauteur de % à la destruction du nid de frelons asiatiques. L'aide est plafonnée à 50 €

Particuliers et Associations de Bellou-le-Trichard

Ce procédé vous indiquera la procédure à suivre pour détruire le nid efficacement. Il garantit l'intervention d'une entreprise ayant signée la charte des bonnes pratiques de destruction et utilisant des produits et méthodes d'élimination respectueuses de l'environnement.

## LES ACTEURS TOURISTIQUES

### La Cabane perchée dans le Perche

Claire Stickland & Ivan Payonne

La Renardière

Cabane d'hôtes tout confort

### Hameau de Lauseraie

Frédérique et Emmanuel Valentin

Chambres d'hôtes et gîte



## LES ARTISANS



### Daniel LECHENE

Plomberie, chauffage, couverture,  
zinguerie, travaux divers

Tél. 02 33 83 32 85

Tél. 06 43 04 49 79

### SNC LECHENE GIRARD

Charpente, couverture, maçonnerie,  
plomberie, travaux divers

Tél. 02 33 83 67 87

Tél. 02 33 83 84 27

### Laurent TAFFORY

Artisan Peintre

Tél. 02 33 83 86 53

Tél. 06 16 97 23 34

### David HOUVET

Forgeron

Tél. 06 07 23 85 91

## Syndicat d'Eau Perche Sud

Rue des Cytises

Zone d'activité de Bellême

Pour toute information, joindre le

le matin

ou écrire à [siaep.perche.sud@orange.fr](mailto:siaep.perche.sud@orange.fr)

### Périodes de facturation

- Une facture concernant l'abonnement est établie en milieu d'année
- Une facture concernant la consommation d'eau est établie en fin d'année

### Tarifs

Depuis 3 ans, le SIAEP Perche Sud n'a pas augmenté ses tarifs :

, € le m<sup>3</sup> et , €  
abonnement

Pour l'année 2020, les tarifs passent à :

, € le m<sup>3</sup> et , €  
l'abonnement

## DÉCHETTERIE

Le Theil-sur-Huisne

La Porcherie

Val au Perche

LUNDI 13h30 - 17h30

MERCREDI h - h / h -  
h

VENDREDI h - h / h -  
h

SAMEDI 9h - 12h / 13h30 - 17h15

SIAEP, mode de paiement

A tout moment,

il est possible d'opter pour

le prélèvement automatique

# Informations pratiques

## COMMERCES AMBULANTS

Dépôt de pain  
Place de l'église le **mardi**,  
**jeudi** et **samedi**  
à 10 h

Épicerie  
Le mercredi au 6 rue de  
Gevraise à 9h30

Poissonnerie  
Le mardi tous les 15 jours à  
h au rue de la  
Saboterie

Boucherie Charcuterie  
Le vendredi à 11 h  
au 6 rue de Gevraise

## LES ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes  
Présidente :  
Karine MAUBERT  
Contact 02 33 25 57 84

Amicale des Aînés Ruraux  
Président :  
Jean-Louis PIGEON

Contact :  
Jean-Louis JOYOT  
au 02 33 73 01 16

L'Amicale se réunit le  
premier Jeudi de chaque  
mois sauf en juillet et août



## PERMANENCES POUR PRÉLÈVEMENTS MÉDICAUX ET SOINS

Cabinet infirmier du Theil : 02 37 49 61 63

→ Saint-Germain-de-la-Coudre  
Espace Raymond et Claude Bru  
le mercredi matin de 8h30 à 9h sans rendez-vous.

→ Le Theil-sur-Huisne,  
Foyer logement, 20 rue du Ruisseau,  
Tous les jours sur rendez-vous  
Le mardi, mercredi et vendredi de 11h à 11h30  
sans rendez-vous

## SALLE DES FÊTES

Réservation au

Capacité personnes

Caution €

Frais de réservation : €

Obligation Présenter un  
certificat  
d'assurance

Frais électricité et chauffage Sur relevé compteur  
EDF

Location 1 journée €

Location + journée suivante + 80 €

Soit pour un WE complet €

Réduction habitants de la - €  
Commune 1 fois par an et par  
foyer pour 1 WE

Vin d'honneur €

Vaisselle €

Location des couverts €

Forfait ménage €

